



SPP et PATS SDIS du RHONE

Lyon, le 4 janvier 2011

Monsieur le Préfet du Rhône
délégué pour la défense et la
sécurité

Préfecture du Rhône
29 cours de la Liberté
69 003 LYON Cedex 03

Objet : demande de rendez-vous

Monsieur le Préfet,

Par courriel du 18 décembre 2010, nous vous avons alerté sur ce que nous estimions être une atteinte au droit syndical dans le cadre de notre mouvement de grève, exercée par le colonel Serge DELAIGUE, Directeur Départemental du Service Incendie et secours du Rhône. Nous n'avons pas eu de réponse.

Par un communiqué du 20 décembre 2010, nous avons fait savoir que nous attaquerions votre arrêté préfectoral au Tribunal Administratif compte tenu d'éléments que nous estimons illégaux.

Par ailleurs, nous vous informons qu'un nouveau préavis de grève a été déposé et que nous craignons que de nouvelles modalités illégales de gestion de la grève soient à nouveau prises par le DDSIS.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder en urgence un rendez-vous.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et de cette rencontre, nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN